

## Session d'information pour employeurs sur le congé-éducation payé

Bruxelles, le mardi 13 novembre 2012 ou le jeudi 22 novembre 2012

Le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale organise une session d'information relative au congé-éducation payé pour les employeurs.

Cette session d'information a pour but de familiariser les employeurs avec la réglementation du congé-éducation payé afin de l'octroyer correctement à leurs travailleurs.

On accordera une attention particulière au nouveau maximum de 180h pour les métiers en pénurie.

On examinera également plus en profondeur la procédure de remboursement des heures de congé-éducation payé afin d'obtenir le remboursement juste et correct.

2 sessions d'informations sont prévues:

- ✓ soit le mardi 13 novembre de 9h30 à 12h
- ✓ soit le jeudi 22 novembre de 14h à 16h30.

**Lieu:** SPF Emploi, Salle Camus (1007)  
rue Ernest Blerot 1 à 1070 Bruxelles.

Les employeurs intéressés peuvent s'inscrire par mail à l'adresse: [conge.education@emploi.belgique.be](mailto:conge.education@emploi.belgique.be) en mentionnant la date à laquelle ils souhaitent participer.

Le nombre de participants est limité à **30 pers. max par session**. Vous recevrez la confirmation de votre inscription.



Service public fédéral  
Emploi, Travail et  
Concertation sociale

